

1 ELAGUEUR

PERRIN SYLVICULTURE (23)

Descriptif de l'offre (missions confiées) :

- Élagage
- Plantation
- Entretien et dégagement

Compétences nécessaires :

- Certificat de spécialisation « arboriste élagueur »

Conditions de travail (type de contrat, nombre d'heures, date de prise de poste souhaitée) :

- CDD puis CDI – 169 heures / mois
- Poste à pouvoir immédiatement

Rémunération BRUTE :

- SMIC + 17h33 ; heures supplémentaires à 25 %
- Salaire évolutif

Avantages pour les salariés (véhicule d'entreprise, CSE, mutuelle, heures supplémentaires, tickets restaurant, chèques vacances, ...) :

- Mutuelle
- Panier repas
- Prime de fin d'année, tickets cadeau
- Prime de plantation